Procès-verbal du Conseil d'école
2e trimestre 2023-2024

Date

Mardi 5 mars 2024 Début de séance : 18h15

Représentation de l'école

Mme MASSELLO, Directrice de l'école
Mmes CARNINO, GOURMELON, MAISTRELLI, BAUDRILLARD, LOUIS, BERTHET, PICHON, PODMOKTY, DUPONCHEL, MAYAFFRE, AKKULAK, PACIOS, M. DELRIEU, Enseignants

Représentation des parents élus

Mmes BANZOUR Stéphanie, GUILLAN Anne-Charlotte, THOMACHOT Céline, MINA CHEIO Cindy, LE PECHEUR Valérie, TKITEK Fathy, Parents RDPIC

Représentation de la mairie

M. BARRON, Adjoint au Maire délégué aux finances

Secrétaire de séance : Mme MASSELLO

1. Carte scolaire : rentrée 2024

Une demande de maintien de la configuration actuelle a été demandée, soit 12 classes + 1 UPS (Unité Pédagogique Spécifique).
L'effectif actuel est de 282 élèves. En prévision, à la rentrée de septembre 2024, 58 CM2 vont quitter l'école, et une soixantaine de CP a été annoncée lors de la 1ère phase de la préparation de la carte scolaire (en novembre 2023). L'effectif à la rentrée 2024 serait donc de 284 élèves.

2. Evaluations : le livret scolaire unique (LSU), les évaluations nationales mi-CP

Des évaluations nationales « point d'étape mi-CP » ont été effectuées entre le 15 et le 26 janvier. Les restitutions des résultats sont effectuées en format papier à chaque famille, qui est reçue individuellement par l'enseignante. Les résultats à ces évaluations sont soumises à l'analyse de l'équipe enseignante.

Les LSU (Livrets scolaires uniques) de fin de premier semestre ont été mis en ligne à partir du 1er février sur Educonnect. L'école a encouragé les familles à se connecter sur la plateforme et à consulter les livrets en ligne, en redistribuant les identifiants et codes de connexion aux familles dont les comptes n'avaient pas été activés. Les familles peuvent télécharger les LSU de leurs enfants pour le conserver durant toute leur scolarité. Les versions papier du LSU ont été distribuées à la demande, mais on constate que beaucoup de familles les ont demandées.

Tél : 01 39 22 36 69
Mél : 0780638v@ac-versailles.fr
Site : http://www.ec-champfleury-carrieres.ac-versailles.fr/
113 rue Champfleury - 78955 Carrières-sous-Poissy

3. Evaluation d'école

Expérimentée à la rentrée scolaire 2021, et généralisée depuis la rentrée scolaire 2022 par le Ministère de l'Éducation nationale, l'évaluation des écoles du premier degré (maternelle et élémentaire) se poursuit cette année.
Cette démarche, portée par le Conseil d'évaluation de l'École, vise à améliorer la qualité des apprentissages de votre enfant, de son parcours scolaire, de sa réussite éducative et de sa vie dans l'école.
L'évaluation de notre école se déroule depuis le 08 janvier et se poursuivra jusqu'au 5 juillet 2024.
Deux phases complémentaires sont prévues :
- une auto-évaluation : enseignants, élèves et parents sont invités à donner leur point de vue, à analyser les données et résultats passés, et à engager un plan d'actions pour les prochaines années
- une évaluation externe : un Inspecteur de l'Éducation nationale, un Directeur d'école, et un ou deux autres cadres de l'Education nationale s'entretiennent, analysent et prescrivent des recommandations d'actions pour les prochaines années.
Une réunion d'information à ce sujet a eu lieu à l'intention des représentants de parents d'élèves le 1er février dernier.
L'équipe enseignante remercie l'ensemble des parents d'élèves de l'école pour avoir répondu au questionnaire qui leur était proposé.
Une restitution du rapport d'évaluation externe sera apportée au 3e conseil d'école, quand les évaluateurs externes auront rencontré les acteurs de l'école lors d'une visite sur place, et que leur rapport sera rendu.

4. Mise en œuvre du programme pHARe

Suite au signalement de deux situations de harcèlement en novembre dernier, le protocole pHARe a été mis en œuvre au sein de l'école, sur les deux classes de CM1 et il l'avait été également en mai 2023 sur les classes de CM2. Une réunion d'information aux parents élus a été organisée le 8 décembre. Un atelier de sensibilisation ouvert à tous les parents d'élèves est prévu le 29 mars à l'école.
Les actions menées dans le cadre du protocole sont confidentielles, que ce soit sur l'identité des victimes ou des intimidateurs présumés, sur la nature des entretiens et sur leurs éventuelles conclusions. Une attention particulière est accordée de la part de la directrice de l'école aux élèves victimes, elle s'entretient régulièrement avec eux et journalise les moindres faits ou discussions. L'équipe ressource de la circonscription gère les situations au niveau des intimidateurs présumés, des témoins, et autres camarades des victimes. Il est à souligner qu'aucun nouveau fait de harcèlement n'a eu lieu après les signalements. Dans les cas où le harcèlement a été avéré, il s'est arrêté. Pour autant, les dossiers ne sont pas clos et une vigilance particulière perdurera jusqu'à la fin de la scolarité des élèves concernés. La directrice rappelle qu'aucun élève victime n'est contraint de quitter une école parce qu'il est ou a été harcelé.

Suite à la passation des questionnaires d'auto-évaluation sur le harcèlement par les élèves de CE2, CM1 et CM2 en novembre, les réponses des élèves ont été analysées. Il apparait que très majoritairement, les élèves franchissent les portes de l'école sans problème particulier. Très peu d'élèves disent éprouver des craintes ou des peurs, mais ils sont soucieux des comportements agressifs (verbaux ou physiques) au sein de l'école, et particulièrement chez les garçons. Le sentiment de mal-être, colère, tristesse ou solitude imposera de mener des actions de repérage, d'attention et d'accompagnement plus soutenu au sein des classes.

Pour être rapidement et définitivement stoppés, il est rappelé toute l'importance de révéler d'éventuels cas de harcèlement auprès des enseignants et de la Directrice de l'école dès qu'ils sont connus.

5. Projets et sorties

Les sorties scolaires se font grâce aux cars mis à disposition par la Communauté urbaine, mais également grâce aux tickets Easy Navigo offerts par la région Ile-de-France qui permettront à des classes de se déplacer en transports en communs (bus ; si des élèves détiennent leur propre Pass Navigo, ils pourront l'utiliser).
Il est rappelé que les sorties scolaires sont obligatoires lorsqu'elles se déroulent sur le temps scolaire, pause méridienne comprise. Une information est toujours apportée aux parents d'élèves avant la sortie.

<u>Programme des sorties scolaires</u> :

Les CP-CM2 de Mme Baudrillard et les CP de Mme Carnino : Maison des insectes de Carrières-sous-Poissy le 14 mars, l'après-midi (avec pique-nique : aller à pied et retour en transports en commun – bus de ville)

Les CE1 de Mmes Berthet et Louis : Parc du peuple de l'herbe et Maison des insectes de Carrières-sous-Poissy le 15 mars toute la journée
Les CM1 de Mmes Duponchel et Mayaffre : Musée archéologique de Saint-Germain-en-Laye le 22 avril (en transports en commun - bus de ville)
Les CE2 de Mmes Podmokty et Pichon le 25 avril 2024 : Visite du Stade de France et de l'UNESCO à Paris, toute la journée
Les CP de Mme Gourmelon et les CP-CE1 de Mme Maistrelli : Ferme de Gally à Saint-Cyr-L'école le 13 mai 2024, toute la journée
Les CM1 de Mmes Duponchel et Mayaffre : Musée de l'Air et de l'Espace au Bourget le 23 mai
Les CE1 de Mmes Louis et Berthet : Ferme de Gally à Saint-Cyr-L'école le 24 mai 2024 toute la journée
Les CP de Mme Carnino et les CP-CM2 de Mme Baudrillard : Accrocamp de Poissy le 25 juin à la journée
Les CM2 de Mmes Akkulak et Pacios/Douet : Château de Versailles le 25 juin, en cours de réservation

Dans le cadre de la liaison CM2/6e, des portes ouvertes ont eu lieu au collège Claude Monet le vendredi 8 mars, pour les CM2. Les classes s'y sont rendus de 13h30 à 16h30, et les parents ont été reçus le samedi 9 mars en matinée. C'est l'occasion pour les collégiens de présenter leurs travaux et productions, pour les professeurs de présenter leur discipline d'enseignement, et pour les associations sportives et culturelles du collège de mettre en avant leurs activités.

Le cross des écoles (organisé par la Ville) aura lieu pour toutes les classes la semaine du 18 mars, au Parc du peuple de l'herbe.

Les séances de sécurité routière et de passage du permis piéton avec M. Bodennec, policier municipal, ont commencé, la plupart des classes seront concernées au cours de l'année (Permis piéton pour les CM1 et permis vélo pour les CM2)

Le Festival du livre sera renouvelé cette année avec une organisation différente car nous n'avons plus de salle disponible pour accueillir les livres pendant plusieurs jours. Les livres seront exposés le vendredi 29 mars toute la journée sous le préau. Les classes iront les consulter à tour de rôle et les parents pourront venir acheter des livres entre 16h30 et 18h. Ils pourront aussi commander en ligne jusqu'à la fin des vacances de printemps. 20% des achats de livres effectués par les familles seront reversés à l'école pour l'achat de livres dans chaque bibliothèque de classe.

Les stages d'élèves infirmiers de l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) de Poissy dans les deux CM1 (premiers secours) et les deux CE1 (hygiène bucco-dentaire / le sommeil) auront lieu du 13 mai au 1er juin. Quelques séances seront dispensées par les stagiaires dans le cadre de leur projet.

Le séjour en classe transplantée des CM2 aura lieu du 3 au 7 juin, sous réserve de validation du projet par l'inspectrice de l'Education nationale.

Les rencontres sportives organisées par la municipalité se tiendront du 1er au 5 juillet.

Conseil de délégués de classes
Le projet de créer un Conseil de délégués a vu le jour : les élections des délégués de classe ont eu lieu le 1er décembre dernier, le 1er Conseil de délégués s'est déroulé le 15 décembre, et le 2e le 9 février. Chaque Conseil donne lieu à un compte-rendu que les délégués lisent à leurs camarades. Au dernier Conseil, il a été décidé de tester un « préau calme » pendant les récréations (jeux calmes, lecture, bancs et tables à disposition), et les « jeudis sans ballon » aux récréations, afin de redécouvrir d'autres façons de jouer et de limiter les conflits. Le dispositif de « copains bienveillants » est actif afin d'apaiser le climat scolaire. Un journal de l'école (numérique, sur le site internet de l'école) sera lancé à partir du 18 mars, lors de la semaine de la Presse. Toutes ces informations, et les comptes-rendus de conseils de délégués sont disponibles sur le site internet de l'école https://ec-champfleury-carrieres.ac-versailles.fr/

6. Mairie : Réponses aux questions du 1er conseil d'école

Sur la demande de l'installation du banc de l'amitié

Dans le cadre du plan municipal de lutte contre le harcèlement, la municipalité a décidé l'installation d'un banc de l'amitié dans chaque école. La démarche a été partagée avec l'Inspection de l'Éducation Nationale. L'installation pourrait être réalisée pour l'été 2024.

Sur la demande de l'installation du TNI dans la classe de CM2 B

Suite à une erreur de la Ville sur la commande, la pose du TNI n'a pu être effectuée comme convenu. La pose prévisionnelle est envisagée dès réception du matériel.

Sur la demande de gratuité en accueil périscolaire du matin à Champfleury

Ce dispositif a été mis en place à l'école maternelle des Cigognes depuis plusieurs années, la Ville n'envisage pas de le modifier dans l'immédiat.

Sur la demande d'un agent supplémentaire de sécurité de la voie publique

Le Conseil local de l'Education a déjà mené un diagnostic relatif à la sécurité aux abords de l'école Champfleury. Les conditions de sécurité ont été estimées pertinentes. Il n'est pas prévu dans l'immédiat de positionner un deuxième agent.

Baisse de la dotation de l'Unité pédagogique spécifique (UPS)

Lors du précédent Conseil d'école, M. Barron nous assurait qu'une nouvelle réponse serait apportée par la Ville concernant la baisse de la dotation de l'UPS, car la réponse apportée en novembre paraissait incohérente. L'école n'a eu aucune réponse à ce sujet. Aucune nouvelle réponse n'est apportée lors de ce conseil, si ce n'est que M. Barron s'engage à relancer le service des affaires scolaires.

7. Questions des parents à la Mairie

Question des parents : Qu'en est-il du recensement de l'amiante à l'ecole ? Pourquoi la mairie n'a pas adhéré à ce recensement ? vous pouvez consulter le site https://www.liberation.fr/apps/2020/02/amiante-ecoles/

Réponse de la Mairie : L'article proposé est ancien et évoque des données de 2016. Le diagnostic de l'amiante a été réalisé en 2019 et est disponible en mairie. De l'amiante a été détectée à l'intérieur des panneaux coupe-feu sous les fenêtres extérieures des salles. Ce n'est pas dangereux si on n'y touche pas. Le diagnostic est prévu tous les 5 ans, il devrait donc bientôt avoir lieu.

Question des parents : Pouvez-vous nous faire un point sur les travaux (stores, fuites…) ?

Réponse de la Mairie : Concernant les fuites au niveau des plafonds et faux-plafonds au 2e étage, elles auraient été colmatées. Les traces d'humidité sont toujours présentes à plusieurs endroits (salles de classe, couloirs, toilettes, paliers…). La réfection du toit terrasse fait partie d'un projet global avec installation de panneaux solaires et réutilisation du courant produit.

Concernant l'ascenseur, la Ville en est à programmer une étude pour l'accès aux personnes à mobilité réduite. Concernant les stores, il en manque encore un dans une salle de classe.

Question des parents : Etude surveillée : Avez-vous pu trouver une solution pérenne pour que les enfants puissent prendre leur goûter au chaud lors de la période hivernale ?

Réponse de la Mairie : Par temps froid, le gouter est pris dans les salles de classe.

Question des parents : Restauration scolaire : le menu indiqué ne correspond pas toujours à ce qui est servi aux enfants. Ce n'est pas la première fois que nous le signalons.

Réponse de la Mairie : La mairie indique rencontrer des problèmes avec la société Elior qui a été rachetée par une autre société, et avec qui le contrat va certainement prendre fin. En attendant, des problèmes d'approvisionnement sont constatés, mais l'équilibre nutritionnel des repas est conservé.

Le conseil est levé à 20 h.

Prochain Conseil d'école prévu le mardi 11 juin 2024.

La Directrice de l'école Les représentants RDPIC